



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2018**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20
Courriel : mairie@sevrier.fr

L'an deux mille dix-huit, le trente avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques REY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. FALCONNET Georges, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme MALAPLATE Christina, M. LYONNAZ Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, M. VANHELMON Yves, Mme POINTET Martine, M. BARAN Gabin, M. DELOBEL Gérard, M. DUMOLARD Damien, M. FLANDIN David, Mme GENOT Marie, Mme GLABAY Guénaële, Mme GURRET-BAGGIO Alice, M. METRAL Michel, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, M. FONTAINE Bernard, Mme TALIN Dominique, M. MAURIANGE Claude, Mme DEPLAIX Doris.

ABSENTS OU EXCUSÉS :

Mme ARRAULT Marie-Pierre, Mme BLAND Hélène, M. CHEDECAL Sylvain, Mme GODART Sylviane, M. PARIS Yves, Mme FALCONNET Sandrine.

PROCURATIONS :

Mme ARRAULT Marie-Pierre donne pouvoir à Mme GURRET-BAGGIO Alice,
Mme BLAND Hélène donne pouvoir à M. METRAL Michel,
Mme FALCONNET Sandrine donne pouvoir à Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie.

Mme GURRET-BAGGIO Alice a été élue secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance publique du Conseil Municipal du 3 avril 2018.

ADOpte à l'unanimité.

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

PERSONNEL :

- **Modification du tableau des effectifs**

FINANCES :

- **Subvention d'équilibre à Haute-Savoie Habitat – Opération « la Folie Douce »**

MARCHE PUBLIC

- **Groupement de commandes : réfection des enrobés et enfouissement des réseaux – chemin du Lanfonnet**

DIVERS :

- **Liste des jurés d'assise pour 2019**

Questions diverses

PERSONNEL :

- **Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal a modifié le tableau des effectifs pour tenir compte d'un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie au Centre de gestion de la Haute-Savoie le 29 mars 2018 concernant 3 agents communaux.

FINANCES :

- **Subvention d'équilibre à Haute-Savoie Habitat – Opération « la Folie Douce »**

Il a été rappelé que par délibérations en date du 21 décembre 2015 et 29 février 2016, le Conseil municipal avait procédé au déclassement et à la cession à Haute Savoie Habitat des parcelles communales cadastrées AE 51, 52, 53 et 399.

Afin de permettre l'équilibre financier de l'opération, le conseil municipal avait convenu qu'une subvention de 150 000 € serait versée à Haute Savoie Habitat.

Le permis de construire étant aujourd'hui purgé de tous recours, il a été proposé au Conseil d'approuver le versement de cette subvention à Haute-Savoie Habitat afin de permettre la réalisation de cette opération qui doit comporter 18 logements locatifs aidés.

Il a été précisé que cette subvention sera déductible des pénalités dues au titre de l'article 55 de la loi SRU, qui pour l'année 2018 s'élèvent à 163 496 €. Monsieur LYONNAZ indique qu'il y a lieu de prévoir d'inscrire sur plusieurs exercices les différentes demandes de subventions afin de pouvoir les déduire chaque année de la pénalité. **Adopté.**

MARCHE PUBLIC

- **Groupement de commandes : réfection des enrobés et enfouissement des réseaux – chemin du Lanfonnet**

Dans le cadre de ces travaux, et afin de rechercher les meilleures conditions techniques, financières et délais de réalisation des travaux incombant au chantier de voirie, il a été proposé la constitution d'un groupement de commande au travers d'une convention à passer avec le SYANE, futur établissement coordonnateur de ce groupement., proposition qui a été adoptée. La commune de Sevrier a également désigné 2 représentants issus de la Commission d'Appel d'Offres municipale pour la représenter au sein du futur groupement : en tant que titulaire M. DELOBEL Gérard et en tant que suppléante Mme VERNAY-BONNEFOY Valérie. Les futures réunions se dérouleront à l'automne après élaboration du planning.

DIVERS :

• Liste des jurés d'assise pour 2019

Conformément à la Loi, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, **de neuf** personnes âgées de 23 ans accomplis en 2019, étant précisé que sur ces neuf personnes tirées au sort, **trois seulement** seront désignées par le Tribunal comme Jurés.

• Questions diverses

La Poste de SEVRIER : M. MAURIANGE et Mme TALIN se sont inquiétés d'une éventuelle fermeture du service postale sur la commune de Sevrier. M. le Maire a répondu qu'il n'y aura pas de fermeture mais création d'un relais postal commerçant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 21 h 10.

SEVRIER, le 4 mai 2018

LE MAIRE,

Jacques REY